

Le pôle national INPACT

INPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) rassemble sept organisations de développement agricole françaises qui ont décidé d'unir leurs compétences pour mettre en œuvre un programme commun de développement agricole sur la période 2002-2006. Ces sept réseaux sont complémentaires en terme d'assise géographique, de compétences et de modes d'intervention auprès de divers publics en milieu rural : agriculteurs, élus, associations, porteurs de projet, créateurs d'activités. Voici leur identité.

L'AFIP

L'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales, née en 1980, coordonne un réseau de 7 associations régionales, dans le grand Ouest, l'Est et le Nord de la France. Par des démarches d'accompagnement-formation, l'AFIP intervient dans l'appui à l'émergence de groupes de développement agricole, dans la conduite de projets agricoles et ruraux. L'AFIP développe depuis quelques années une approche territoriale, notamment autour de la création d'activités en milieu rural, la mise en réseaux de fermes pratiquant l'accueil, ou de démarches de concertation et de médiation locales pour la gestion de l'espace. Le réseau AFIP organise et anime des réflexions et des débats sur l'évolution de la politique agricole.

Contact : 01.48.74.52.88

afip@globenet.org

L'InterAFOCG

L'InterAFOCG (Inter Associations de Formation Collective à la Gestion) regroupe une vingtaine d'associations AFOCG. Celles-

ci ont pour objet de donner aux agriculteurs et aux ruraux les moyens de comprendre et de maîtriser la globalité et la complexité de leurs exploitations, et de leur permettre d'être à la fois acteurs et responsables dans le développement. La formation collective s'appuie sur une certaine conception de la pédagogie, une certaine relation avec la personne : l'AFOCG propose avant tout une démarche (plus que des réponses immédiates), qui se construit à partir de la réalité de chacun et dans la durée. Les AFOCG englobent dans la gestion, tous les champs de décision de l'exploitation à différentes étapes dans le temps, mais aussi la gestion quotidienne, avec une approche globale de l'exploitation dans son milieu.

Contact : 01.40.09.10.18

interafocg@globenet.org

La FNCIVAM

La Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural anime un réseau de 650 groupes locaux regroupant 40.000 acteurs du milieu agricole et rural avec l'appui de 250 salariés, 12 Fédérations Régionales et 30 Fédérations Départementales. Les thèmes d'activité des CIVAM portent sur l'agriculture durable, les systèmes de production à forte valeur ajoutée, la promotion de l'emploi et la création d'activités en milieu rural à partir de l'agriculture, le développement local et son ancrage territorial. Historiquement liés au mouvement d'éducation populaire, les CIVAM placent encore aujourd'hui l'homme et son autonomie au centre des objectifs de leurs actions de développement.

Contact : 01.44.06.72.50

fncivam@globenet.org

La Fédération Nationale des Associations de Producteurs Fermiers

Association Loi 1901 constituée en 1998, la FNAPF regroupe des agriculteurs impliqués dans le développement local et dans une dynamique territoriale. Ses adhérents s'identifient comme des paysans producteurs-transformateurs-vendeurs à travers la Charte Nationale du Producteur Fermier. Ils s'engagent pour une qualité des

produits, une maîtrise des volumes et une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. 36 associations adhèrent à la FNAPF représentant 1200 producteurs, répartis surtout dans les zones de montagne. Les missions de la FNAPF sont : la structuration du réseau associatif, la reconnaissance de la production fermière par l'administration, la reconnaissance et la communication auprès des consommateurs, la reconnaissance comme acteurs du développement rural.

Contact : 06 64 85 80 18

fnapf.avec@wanadoo.fr

La FNAB

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) est un organisme professionnel à vocation syndicale qui fédère 70 % des agriculteurs biologiques, grâce aux groupements régionaux. Visant un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique, la FNAB assure l'observation et le suivi des réalités de la production agrobiologique, l'animation et l'information de son réseau, l'organisation de toutes les concertations professionnelles nécessaires, la représentation des agrobiologistes français. Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique (PPDAB), lancé en 1997 par le ministère de l'agriculture et de la pêche, la FNAB est chargée notamment du suivi de la réglementation, puisque l'agriculture biologique s'appuie sur des cahiers des charges précis et contrôlés.

Contact : 01.43.38.38.69

accueil@fnab.org

La FADEAR

La Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (Fadear) est créée en 1984 à l'initiative de paysans défendant une agriculture paysanne, plus économe, plus autonome et respectueuse de l'environnement. Elle fédère une quarantaine d'associations départementales et régionales réparties sur l'ensemble du territoire. La Fadear a orienté son activité sur la formation des

responsables paysans, le développement de l'agriculture paysanne, et la fédération des associations adhérentes. La Fadear a élaboré une charte de l'agriculture paysanne, outil d'aide à la décision et d'évaluation destiné aux paysans, décideurs et à la société, qui permet de comprendre l'agriculture paysanne dans une perspective d'évolution continue.

Contact : 01.43.63.91.91

fdudoret.confpays@globenet.org

Le RAD

Le Réseau Agriculture durable fédère 28 groupes d'agriculteurs répartis essentiellement dans l'Ouest et spécialisé en polyculture-élevage. Depuis près de vingt ans, ces groupes de paysans expérimentent une agriculture autonome, économe et liée au sol. Le RAD a pour objectif de promouvoir cette agriculture qui se veut économiquement performante, socialement équitable et écologiquement saine. Il capitalise les expériences et les connaissances des groupes. Il participe à une dynamique citoyenne du développement durable qui rassemblent des paysans, des consommateurs et des défenseurs de la santé. Il s'ouvre au niveau européen et mondial pour s'allier avec des partenaires en vue de promouvoir une agriculture durable et des relations internationales plus équitables.

Contact : 02.99.77.39.25

agriculture-durable@wanadoo.fr

Un programme de développement agricole et rural 2002-2006

La Loi d'orientation agricole de 1999 s'est fixé comme objectif prioritaire le développement durable de l'agriculture. Le pôle national INPACT (INitatives Pour une

Agriculture Citoyenne et Territoriale) qui regroupe l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNAB, la FNAPF, la FNCIVAM et le RAD s'inscrit pleinement dans cette nouvelle perspective afin de promouvoir une agriculture et un développement rural durable. Ces réseaux associatifs interviennent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national. Leurs compétences s'appuient sur l'expérience de groupes de développement qui innovent et mettent en place des systèmes de production répondant aux attentes des agriculteurs et de la société. Cette capacité à anticiper les changements socio-économiques s'affirme chaque jour plus pertinente eu égard aux crises que traverse l'agriculture.

La période 2002-2006 s'annonce déterminante pour les agricultures française et européenne. D'importantes mutations sont à l'ordre du jour ; il s'agit de la réforme de la PAC et de l'élargissement de l'Europe, de la renégociation de l'Accord agricole de l'Uruguay round, et surtout de la manifestation d'attentes sociales de plus en plus fortes à l'égard du secteur agricole. Face à ces enjeux, le développement agricole devra effectivement tenir compte dans ses programmes du souci de durabilité, de qualité, et d'ouverture vers la société civile. La reconversion des modèles agricoles est désormais plus que nécessaire, le pôle national INPACT a la volonté de contribuer à la gestion de ce changement, en partenariat avec tous ceux qui partagent cette ambition.

Aujourd'hui face à l'accumulation des crises que traverse l'agriculture, il devient indispensable d'accélérer le changement. C'est pourquoi l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNAB, la FNAPF, la FNCIVAM et le RAD ont constitué, en juin 2001, le pôle national INPACT pour la promotion de l'agriculture durable. Ils ont décidé d'unir leurs moyens et leurs compétences et leurs expériences pour élaborer et mettre en œuvre, sur la période 2002-2006, un programme de développement agricole articulé autour de quatre axes prioritaires :

- élaborer et diffuser des références sur l'agriculture durable,
- accompagner le changement et l'évolution des systèmes d'exploitation,
- promouvoir l'emploi et l'installation avec une agriculture multifonctionnelle,
- développer les liens entre agriculture et territoire.

Les modalités d'intervention des membres d'INPACT sont caractérisées par le travail collectif (qui n'exclut pas des phases d'accompagnement individualisées, répondant à des attentes spécifiques), la synergie entre actions de formation et développement (alliant compétences pédagogiques, d'accompagnement méthodologique de groupe, de mise en réseau, de formalisation et de communication), des travaux d'étude-action associant divers acteurs engagés dans des initiatives locales, la valorisation des expériences, la diffusion d'outils et de méthodes.

Les membres d'INPACT entretiennent d'étroites relations avec des organisations européennes qui oeuvrent dans le domaine du développement agricole et rural. Des partenariats avec des organisations partenaires européennes ont permis, depuis de nombreuses années, d'élargir les domaines de compétences des membres d'INPACT. Des programmes de travail transnationaux ont notamment porté et portent actuellement sur les thèmes suivants :

- Les modes de production durable : agricultures durable, paysanne, produits fermiers avec la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Royaume Uni,
- les services environnementaux fournis par l'agriculture à la société et les nouveaux contrats : entretien de l'espace, protection des ressources naturelle avec des expériences aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse et en France.
- la qualité des produits et les filières courtes : expériences collectives de valorisation des produits, relations

producteurs-consommateurs en France, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie.

- La réglementation sur l'agriculture biologique (règlement européen), et son développement par l'intermédiaire d'IFOAM Europe (International Federation of Organic Agriculture Movements)
- La contribution à l'emploi en milieu rural : la pluriactivité, les nouvelles formes d'installation agricole en France, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni.

Les membres d'INPACT sont conscients que la réussite de leur démarche dépend des partenariats déjà engagés et à développer (au niveau international, national et régional), aussi bien sur le terrain de la politique agricole que de la santé, ou de la recherche sociale, environnementale et agronomique.

A l'heure où l'agriculture cherche à légitimer ses soutiens publics, et parce qu'ils pensent que l'avenir du développement agricole passe par son décloisonnement, les sept réseaux ont la volonté d'associer des environnementalistes et des consommateurs à la définition des orientations, à la réalisation et au bilan des actions de développement agricole mises en œuvre dans leur programme. Ces relations existent déjà, elles se renforceront dans le cadre de l'Alliance paysans écologistes consommateurs.

Ainsi, est également présente l'obligation d'étudier comment intégrer les transformateurs, et en particulier la distribution, dans nos orientations pour créer un climat de compréhension réciproque. Ce climat doit aboutir à une coopération réaliste où des éléments de durabilité seront pris en compte dans la commercialisation - les principes de proximité et de régionalisation de la production peuvent ainsi avoir leur chance.

Contact INPACT :

INPACT c/o AFIP

Tél. +33 (0) 148 745 288

inpact@globenet.org